



# L'entretien motivationnel



Vendredi 15 juin 2018  
8h30 – 16h30  
Salle au-dessus du restaurant Petits Pois Carottes  
Route des Rottes 29  
1964 Conthey

## **Descriptif**

Cette journée de formation a pour but de sensibiliser les professionnels de la santé à l'entretien motivationnel. Celui-ci est basé sur la collaboration plutôt que sur une idée de prescription. Cette approche respecte l'autonomie et la décision du patient et consiste davantage à susciter qu'à imposer. Cela demande d'avoir au minimum la volonté de renoncer à un quelconque rôle d'autorité, et plutôt d'explorer les capacités que les incapacités du patient avec un intérêt authentique pour l'expérience du patient et ses points de vue. Des outils pratiques vous seront proposés au cours de cette journée, notamment l'utilisation de questions ouvertes, la valorisation, l'écoute réflexive et la reformulation.

L'entretien motivationnel est une technique de communication pouvant être utilisée dans la pratique infirmière. Il est utile lors d'enseignement aux patients ou pour aider le patient à prendre une décision importante comme par exemple l'arrêt du tabac ou un changement de comportement alimentaire.

## **Thèmes abordés lors de la journée de cours**

- Définition de l'entretien motivationnel
- Les outils pratiques
- Un patient qui ne veut rien faire, que faire
- Travailler en groupe sur des situations concrètes

## **Intervenant**

- Dr Jérôme Cluzeau, Médecin spécialiste en médecine interne générale spécialiste en addictologie et formateur en Entretien Motivationnel

## **Participants**

- Infirmier-ère
- Infirmier-ère assistant-e
- Étudiant-e infirmier-ère
- Travailleurs sociaux de formation tertiaire

## **Prix**

- Membre ASI 100.-
- Non-membre 150.-
- Étudiant-e 50.-

**Responsable du cours : Camille Schmelzbach**

## L'entretien motivationnel

**Délai d'inscription au 24 mai 2018**

Bulletin d'inscription (remplir en majuscules SVP)

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

NP ..... Domicile .....

No de tél ..... E-mail: .....

Employeur .....

Prière de cocher la case correspondante

Je suis

Infirmier-ère     Infirmier-ère assistant-e     Étudiant-e     .....

Je suis

Membre ASI no .....     Non-membre ASI

Date : .....

Signature : .....



**Nouvelles conditions générales au verso du flyer**



**Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.**

# MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

## Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet [www.asi-sbk-vs.ch](http://www.asi-sbk-vs.ch)
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

## Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

## Désistement

En cas de désistement entre le délai d'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste dû.

Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

## Prix

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

## Paiement

Les frais de formation doivent être payés **avant** le cours. La preuve du paiement est à présenter le jour de cours. Sans cela, l'accès au cours est refusé.

## Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

## Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

## Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

## Attestation

Chaque participant reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

## Evaluation

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participants.